



Alphonse Shotsha Omanga

La Kongocratie

Un modèle de gouvernance équilibré et légitime pour un Congo stable.

Introduction

Depuis son accession à l'indépendance le 30 juin 1960, la République Démocratique du Congo a traversé plusieurs cycles politiques caractérisés par des périodes d'espoir, de crises, de transformations institutionnelles et de recompositions du pouvoir. Durant cette période, le pays a expérimenté plusieurs modèles politiques : un régime parlementaire durant la Première République, un régime présidentiel fortement centralisé sous la Deuxième République, puis un régime semi-présidentiel dans le cadre de la Troisième République.

Ces différentes expériences poursuivaient un objectif commun : construire un État stable, fonctionnel et capable de répondre aux aspirations nationales. Pourtant, malgré ces changements successifs, plusieurs problèmes fondamentaux persistent jusqu'à aujourd'hui : instabilité politique, conflits institutionnels, faible confiance dans les institutions publiques et/ou illégitimité des animateurs des institutions, les élections fortement contestées causant des pertes en vies humaines, tensions identitaires, personnalisation du pouvoir, gouvernance fragilisée et difficultés à consolider une cohésion nationale durable.

Cette récurrence des mêmes crises soulève une interrogation fondamentale : pourquoi les changements de constitutions, de dirigeants et même de systèmes politiques n'ont-ils pas produit une stabilité durable ?

Une première lecture pourrait attribuer ces difficultés aux comportements des acteurs politiques ou aux événements historiques particuliers. Une analyse plus approfondie conduit cependant vers une autre conclusion : le problème ne réside pas uniquement dans les hommes ou les circonstances, mais également dans la nature même des modèles institutionnels appliqués au Congo.

Depuis l'indépendance, les structures politiques mises en œuvre ont été largement inspirées ou directement empruntées à des expériences extérieures. Elles reposaient souvent sur des principes conçus dans des contextes historiques, sociaux et culturels différents de ceux de la République démocratique du Congo.

La question centrale n'est donc plus seulement de savoir comment améliorer les mécanismes existants, mais de réfléchir à la possibilité d'un modèle politique construit à partir des réalités propres au pays. C'est dans cette logique qu'émerge le concept de Kongocratie.

La Kongocratie ne constitue pas uniquement une réforme institutionnelle supplémentaire. Elle représente une tentative de repenser la gouvernance à partir des réalités historiques, sociales et culturelles du Congo lui-même.

Les limites historiques des modèles politiques appliqués au Congo

1. Le défi d'un État construit avant une nation politiquement unifiée

Contrairement à plusieurs États dont la construction est issue d'un long processus interne de consolidation nationale, la République démocratique du Congo est née d'une configuration essentiellement externe. Le territoire congolais actuel résulte de décisions géopolitiques prises pendant la période précoloniale principalement entre 1880 et 1885. Plusieurs communautés, royaumes et groupes historiques possédant leurs propres systèmes sociaux et politiques se sont retrouvés intégrés dans une même structure administrative.

Cette réalité ne constitue pas une faiblesse en soi. La diversité culturelle représente au contraire une richesse importante pour la nation congolaise. Cependant, cette diversité exige des mécanismes politiques capables de transformer une pluralité de communautés en projet collectif.

Dans un environnement institutionnel encore fragile, ces divergences se sont progressivement transformées en crise nationale. Or, les institutions mises en place durant la période coloniale poursuivaient principalement des objectifs administratifs et économiques. Elles n'étaient pas conçues pour construire progressivement une citoyenneté partagée ni une culture politique nationale. L'indépendance a ainsi placé le Congo dans une situation particulière : celle d'un État politiquement souverain devant construire simultanément ses institutions, sa gouvernance et son identité nationale.

2. L'échec relatif du régime parlementaire

La Première République adopte un régime parlementaire inspiré de certains modèles européens. En théorie, ce système devait produire un équilibre entre les institutions et favoriser une collaboration entre les pouvoirs exécutif et législatif. Cependant, plusieurs difficultés apparaissent rapidement.

La culture politique nationale était encore en construction. Les partis politiques eux-mêmes avaient émergé tardivement et restaient souvent fortement liés à des réalités communautaires ou régionales. Dans ce contexte, la compétition politique ne s'est pas développée comme une confrontation entre programmes de société, mais souvent comme une compétition entre individus, groupes ou visions concurrentes du pouvoir. Les tensions entre Lumumba et Kasa-Vubu illustrent cette difficulté.

Ces tensions ne résultaient pas uniquement d'un conflit de personnalité. Elles révélaient plusieurs divergences plus profondes : une opposition entre centralisation et fédéralisme ; des visions différentes des alliances internationales ; des conceptions divergentes de l'autorité politique ; une compétition autour du leadership national.

3. Les limites de la centralisation présidentielle

L'arrivée du régime présidentiel cherchait à répondre à cette instabilité. L'objectif était relativement clair : réduire les conflits entre institutions en renforçant l'autorité centrale. À court terme, cette approche produit une certaine stabilité administrative. Cependant, elle crée également plusieurs nouveaux défis. Lorsque le pouvoir devient excessivement concentré autour d'une seule personnalité, les institutions risquent progressivement de perdre leur autonomie.

Le fonctionnement de l'État devient alors dépendant de la capacité, de la volonté ou même de la longévité politique d'un individu. Une telle dynamique transforme progressivement les institutions en instruments personnels plutôt qu'en structures collectives permanentes. Dans ce contexte, la stabilité institutionnelle devient souvent une stabilité liée aux individus plutôt qu'au système lui-même.

4. Les failles du régime semi-présidentiel

Après avoir constaté les dérives dictatoriales occasionnées par le régime présidentiel sous la deuxième République, la classe politique a opté pour le régime semi-présidentiel, considéré comme un juste milieu entre les précédents appliqués. Malgré les fortes chances accordées à ce régime, il est confronté aux problèmes de la culture politique du peuple Congolais et les attentes du peuple face au pouvoir.

Le régime semi-présidentiel en République Démocratique du Congo a produit des élections les plus contestées avec des pertes en vies humaines, l'élection des présidents avec moins de légitimité populaire créant un rapport de force favorable à l'opposition qu'à l'équipe dirigeante, la confusion dans le chef de la population sur la question de la responsabilité directe ou indirecte des dirigeants.

La Kongocratie : une nouvelle philosophie politique

La Kongocratie part d'un principe fondamental : les solutions aux défis politiques congolais doivent partir des réalités congolaises elles-mêmes. Elle ne cherche pas à rejeter totalement les expériences étrangères ni les principes universels de gouvernance démocratique. Son objectif est plutôt d'adapter ces principes aux réalités historiques et sociales propres à la République Démocratique du Congo.

La Kongocratie considère que la stabilité politique durable ne peut pas être obtenue uniquement par des textes constitutionnels ou par des changements réguliers de dirigeants. Elle nécessite une transformation plus profonde des rapports entre :

- Le pouvoir et le citoyens ;
- l'État et les communautés ;
- les institutions et les territoires ;
- les dirigeants et l'intérêt collectif.

Ainsi, la Kongocratie peut être définie comme un modèle de gouvernance fondé sur l'intégration des réalités historiques, culturelles et sociales du Congo dans l'organisation des institutions politiques et dans l'exercice du pouvoir.

Les piliers fondamentaux de la Kongocratie

1. L'instauration et l'institutionnalisation d'un espace présidentiel

La principale faiblesse des réformes politiques successives en République démocratique du Congo n'a pas résidé uniquement dans la qualité des textes constitutionnels ou dans les individus chargés de leur application. Elle réside également dans une tendance à considérer les institutions comme des structures juridiques isolées, sans suffisamment tenir compte des réalités sociologiques, historiques et territoriales du pays.

Une réforme durable de la gouvernance congolaise exige donc davantage qu'un changement de dirigeants ou une modification constitutionnelle ponctuelle. Elle implique la création d'un système capable de répondre aux défis spécifiques de la République démocratique du Congo : immensité territoriale, diversité culturelle, inégalités territoriales, fragilité institutionnelle et faiblesse de la confiance entre citoyens et État.

2. La condition de la légitimité ultra absolue

La légitimité ultra absolue est l'un des piliers de la Kongocratie. Cette légitimité est directement liée à l'installation de l'espace présidentiel. Le seuil de la légitimité ultra absolue est fixé à 80 % du suffrage universel valablement exprimé. Ces 80 % sont obtenus en additionnant les voix obtenues par les 3 premiers candidats sur la liste des voix électorales.

Au cas où ce seuil ne serait pas atteint en additionnant les voix de 3 premiers, on doit recourir aux voix des autres candidats sur la liste. Dans le cas de recours aux autres candidats, ces derniers ne seront pas membres de l'espace présidentiel. Ils seront membres du gouvernement pris dans le quota de chaque membre de l'espace présidentiel.

3. Un gouvernement inclusif

Au regard de la culture politique de participation conditionnelle du peuple Congolais, la Kongocratie propose que soit instauré un système d'exécutif monocéphale dirigé par le président de la République. Et ce gouvernement doit intégrer toutes les représentations des couches de la population.

Voici la répartition des quotas pour chaque groupe : Le président de la République aura 50% des membres de l'équipe gouvernementale ;

- Le Premier vice-président de la République aura 20 % des membres de l'équipe gouvernementale ;
- Le deuxième vice-président de la République aura 15 % des membres de l'équipe gouvernementale ;
- Les représentants du pouvoir traditionnel ou pouvoir coutumière occuperont 10 % de membres de l'équipe gouvernementale ;
- Les représentants de la société civile aussi occuperont les 5 % des membres de l'équipe.

Cette répartition permet d'avoir un gouvernement plus représentatif et permet aussi d'atténuer les tensions et frustrations qui causent un dysfonctionnement des institutions.

Le programme de gouvernance de ce gouvernement est élaboré par les membres de l'espace présidentiel et il est adopté par voix du consensus général entre les 3 premiers candidats tenant compte des projets de société de chacun d'eux .

4. Un Parlement monocaméral

Après une étude minutieuse du fonctionnement des institutions sous les régimes politiques appliqués en République Démocratique du Congo, la Kongocratie propose la suppression du sénat pour permettre une célérité dans le traitement des questions législatives.

5. L'instauration d'un Conseil National du Consensus

La Kongocratie comme mode de gouvernance consensuel instaure une institution d'arbitrage interinstitutionnel qui doit veiller strict respect des engagements de chaque partie prenante du gouvernement et aussi éviter toute velléités de s'octroyer plus de pouvoir que ceux constitutionnellement reconnu à chaque personne.

Le Conseil national du Consensus est composé d'un nombre de 34 Membres avec un bureau composé de 6 personnes. Tous les anciens présidents élus deviennent membre du conseil national du Consensus pour le restant de leurs vies.

La Kongocratie considère que l'exercice du pouvoir ne constitue pas un privilège individuel mais une responsabilité collective. Dans plusieurs crises politiques congolaises, le pouvoir apparaît comme un objectif à conquérir plutôt qu'un instrument destiné à servir la société. Cette logique produit : la personnalisation des institutions ; les conflits de leadership ; les blocages institutionnels ; la compétition permanente pour le contrôle de l'État.

La Kongocratie cherche à inverser cette dynamique. Le pouvoir devient une fonction de service plutôt qu'un moyen d'accumulation politique.

6. Le consensus comme mécanisme politique

Les modèles politiques classiques reposent souvent sur une logique majoritaire : le vainqueur gouverne. Dans des sociétés fortement diversifiées comme la RDC, cette logique peut parfois renforcer les frustrations et les sentiments d'exclusion. La Kongocratie introduit davantage une culture du compromis. L'objectif n'est pas de supprimer les oppositions politiques mais d'empêcher qu'elles deviennent des fractures structurelles.

7. Une citoyenneté nationale renforcée

L'une des difficultés historiques du Congo réside dans la faiblesse du sentiment d'appartenance institutionnelle. La Kongocratie cherche à renforcer une identité citoyenne commune capable de dépasser les appartenances locales sans les supprimer.

Les mécanismes institutionnels de la Kongocratie : de la philosophie politique à l'architecture de gouvernance

La principale faiblesse des réformes politiques successives en République démocratique du Congo n'a pas résidé uniquement dans la qualité des textes constitutionnels ou dans les individus chargés de leur application. Elle réside également dans une tendance à considérer les institutions comme des structures juridiques isolées, sans suffisamment tenir compte des réalités sociologiques, historiques et territoriales du pays.

Une réforme durable de la gouvernance congolaise exige donc davantage qu'un changement de dirigeants ou une modification constitutionnelle ponctuelle. Elle implique la création d'un système capable de répondre aux défis spécifiques de la République démocratique du Congo : immensité territoriale, diversité culturelle, inégalités territoriales, fragilité institutionnelle et faiblesse de la confiance entre citoyens et État.

Dans cette logique, la Kongocratie propose une architecture institutionnelle construite autour de six mécanismes fondamentaux.

1. Une architecture des pouvoirs fondée sur l'équilibre et la complémentarité institutionnelle

L'expérience congolaise a démontré que la concentration excessive du pouvoir produit souvent des tensions et des blocages institutionnels. Le régime parlementaire a généré des conflits de leadership entre institutions. Le régime présidentiel a concentré une part importante du pouvoir entre les mains d'un seul acteur politique. Le régime semi-présidentiel, quant à lui, a souvent créé des espaces de rivalité entre les différents centres de décision.

La Kongocratie propose une architecture institutionnelle fondée sur une logique de complémentarité plutôt que de concurrence. L'objectif n'est pas simplement de séparer les pouvoirs mais d'organiser leur interaction autour d'une responsabilité commune. Cette architecture pourrait reposer sur :

- d'un Chef de l'État garant de l'unité nationale et des orientations stratégiques qui est le Chef du Gouvernement responsable de la gestion quotidienne des affaires publiques et ses deux vice-présidents ;
- d'un parlement monocaméral ;
- d'un gouvernement national ;
- des cours et tribunaux ; et
- d'un Conseil national du Consensus regroupant les principales institutions nationales.

Ce modèle vise à réduire les risques de personnalisation excessive du pouvoir. Les décisions stratégiques majeures relatives à la sécurité nationale, aux ressources naturelles ou aux réformes structurelles pourraient nécessiter une validation collective. L'objectif consiste à empêcher que l'État soit identifié à une seule personne.

2. Une participation citoyenne continue au-delà des élections

L'une des limites importantes des systèmes démocratiques contemporains est la réduction de la participation citoyenne à la seule période électorale. Dans de nombreux cas, les citoyens deviennent acteurs politiques uniquement pendant les campagnes électorales avant de retrouver une position passive après les élections.

La Kongocratie envisage une participation plus permanente. Cette participation pourrait prendre plusieurs formes : Des conseils consultatifs locaux pourraient être institués à différents niveaux : communes, territoires, provinces, niveau national. Leur rôle serait : identifier les besoins locaux ; suivre l'exécution des politiques publiques ; évaluer les performances des institutions ; transmettre les préoccupations des populations.

Ces mécanismes renforceraient la proximité entre institutions publiques et citoyens. Les citoyens pourraient disposer d'un mécanisme leur permettant de soumettre certaines propositions de réforme ou certaines questions d'intérêt national au débat institutionnel. Cette approche vise à faire de la population un acteur permanent de la gouvernance.

3. Une décentralisation fonctionnelle adaptée aux réalités congolaises

La taille géographique exceptionnelle de la République démocratique du Congo constitue un défi majeur pour la gouvernance centralisée. Certaines difficultés observées aujourd'hui résultent du décalage entre les réalités locales et les décisions prises à grande distance.

La Kongocratie ne considère pas la décentralisation comme une simple redistribution administrative des compétences. Elle la considère comme un mécanisme stratégique destiné à rapprocher l'État des citoyens. Cette décentralisation pourrait s'articuler autour de plusieurs principes :

Autonomie administrative locale renforcée

Les provinces pourraient disposer de responsabilités accrues dans :

- l'éducation ;
- la santé ;
- les infrastructures locales ;
- le développement économique ;
- certains mécanismes de sécurité communautaire.

Cependant, cette autonomie demeurerait intégrée dans un cadre national commun afin d'éviter une fragmentation institutionnelle.

Solidarité territoriale nationale

Les écarts économiques entre provinces pourraient être compensés par un mécanisme national de solidarité. L'objectif serait d'éviter qu'une forte autonomie locale produise de nouvelles inégalités régionales.

4. Une gouvernance transparente des ressources naturelles

La République Démocratique du Congo dispose de ressources naturelles considérables. Paradoxalement, cette richesse a souvent alimenté les tensions politiques, les conflits et les mécanismes de prédation économique. La Kongocratie considère les ressources naturelles comme un patrimoine collectif appartenant à l'ensemble de la nation. Cette approche implique plusieurs mécanismes :

Création d'une Autorité nationale indépendante des ressources stratégiques.

Cette institution pourrait avoir pour mission : assurer la transparence des contrats ; publier les revenus générés ; contrôler les mécanismes de redistribution ; assurer le suivi des investissements publics.

Création d'un Fonds souverain pour les générations futures.

Une partie des revenus issus des ressources stratégiques pourrait être placée dans un fonds destiné aux investissements structurels, à l'éducation, aux infrastructures et aux générations futures. Cette approche permettrait de transformer une richesse temporaire en développement durable.

5. Un système électoral favorisant la cohésion nationale

Les élections constituent souvent des périodes de tensions importantes en République Démocratique du Congo. Dans plusieurs cas, la logique électorale produit davantage des divisions que du consensus. La Kongocratie propose un système électoral visant à renforcer l'intégration nationale. Parmi les mécanismes envisageables :

Condition de représentativité nationale

Pour accéder à certaines fonctions nationales, les candidats pourraient démontrer une représentation significative dans plusieurs provinces. Cette mesure encouragerait les acteurs politiques à développer des projets nationaux plutôt que des bases exclusivement locales.

Renforcement des mécanismes électoraux indépendants

Une indépendance accrue des institutions électorales permettrait : d'améliorer la confiance publique ; de réduire les contestations ; de renforcer la légitimité des résultats.

6. Des mécanismes institutionnels permanents de prévention des crises

Les crises politiques congolaises deviennent souvent problématiques parce qu'elles sont traitées tardivement. La Kongocratie privilégie une logique préventive. Elle pourrait créer :

Un Conseil national de prévention des crises

Cette structure pourrait réunir représentants des institutions, société civile, experts, autorités traditionnelles et représentants territoriaux. Ses missions seraient : identifier les tensions émergentes ; proposer des mécanismes de médiation ; prévenir les conflits institutionnels ; suivre les indicateurs de stabilité nationale.

Un système d'alerte institutionnelle

Des mécanismes d'analyse pourraient permettre d'anticiper les tensions électorales, des conflits communautaires, les crises sociales et risques sécuritaires. L'objectif consiste à traiter les tensions avant qu'elles ne deviennent des crises majeures.

Conclusion générale : la Kongocratie comme projet de reconstruction politique et institutionnelle

L'histoire politique de la République Démocratique du Congo montre que les crises institutionnelles ne sont pas des événements isolés. Elles apparaissent plutôt comme des manifestations répétées de fragilités plus profondes qui traversent l'évolution de l'État depuis sa création.

Depuis l'indépendance, plusieurs réformes ont été entreprises dans le but de construire un système politique stable. Des constitutions ont été adoptées, des régimes politiques ont été remplacés et des institutions nouvelles ont été créées. Pourtant, certaines difficultés fondamentales continuent à réapparaître : personnalisation du pouvoir, conflits institutionnels, crises de légitimité, faibles cohésion nationale et faible confiance citoyenne.

Cette continuité historique suggère qu'un changement institutionnel isolé ne suffit pas à produire une transformation durable. Le défi fondamental n'est pas uniquement de savoir qui gouverne ni même comment gouverner. Il consiste davantage à déterminer sur quelles bases politiques, sociales et historiques la gouvernance doit être construite.

La Kongocratie part d'une idée centrale : aucune société ne peut durablement construire sa stabilité à travers des mécanismes totalement déconnectés de ses propres réalités. Elle ne prétend pas constituer une formule universelle ni un modèle parfait. Elle propose plutôt une démarche : partir des expériences historiques du Congo, comprendre les causes profondes des blocages récurrents et construire des institutions capables d'intégrer cette réalité.

Au-delà d'une réforme administrative ou constitutionnelle, la Kongocratie ambitionne une transformation plus profonde : faire passer l'État d'une structure perçue comme extérieure à la société vers une institution véritablement portée par celle-ci. En définitive, la question n'est peut-être plus : *Quel régime politique appliquer au Congo ?* mais plutôt : *Comment construire un système politique dans lequel les Congolais se reconnaissent eux-mêmes ?*

Car la stabilité durable ne naît pas uniquement de textes juridiques ou d'institutions ; elle naît également d'une adhésion collective à un projet commun de société. Et dans cette perspective, la Kongocratie se présente moins comme une fin que comme le début d'une réflexion sur une gouvernance pensée par le Congo et pour le Congo.

A propos de l'auteur

Alphonse Shotsha Omanga est chercheur en Sciences Politiques et Administratives et observateur de la vie politique congolaise depuis plus d'une décennie. Il est diplômé en Sciences Politiques et Administratives à l'Université de Kinshasa. Il est originaire de la République Démocratique du Congo. Cet article est un résumé d'un ouvrage scientifique du même titre, publié aux éditions Eureka Consult.

eMail: alphonshotsha123@gmail.com;

Facebook : Alphonse Rhos SHOTSHA.

Mentions légales

Éditeur

Friedrich-Ebert-Stiftung RDC
26 Avenue de l'Avenir, Kinshasa Ngaliema
<https://congo.fes.de>

Contact

Constantin Grund
Friedrich-Ebert-Stiftung RDC
info@fes.cd

Crédit image de couverture

ChatGPT (Alphonse Shotsha)

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation Friedrich Ebert (FES).

Toute utilisation commerciale des publications de la FES est interdite. Les publications de la FES ne peuvent être utilisées à des fins de campagne électorale.



Juin 2026

© Friedrich-Ebert-Stiftung e.V.